



EMPLLOI

Travailleurs handicapés : une plateforme d'insertion en milieu ordinaire à Choisy-le-Roi

La Fondation des Amis de l'Atelier a créé cet été sa première plateforme « Insertion et hanploi » en milieu ordinaire à Choisy-le-Roi. Elle doit coordonner l'action de la Fondation à l'échelle des 3 départements où elle est active : le Val-de-Marne, l'Essonne et les Hauts-de-Seine. Ces nouveaux locaux ont été trouvés avec l'appui du service Immobilier du Grand-Orly Seine Bièvre.

Publié le 12 septembre 2019

Le bail a été signé début juin 2019 et l'emménagement a eu lieu cet été. La toute nouvelle [plateforme « insertion et hanploi »](#) en milieu ordinaire de la [Fondation des Amis de l'Atelier](#) est implantée sur 80 m² au sein de la tour Orix (14-16 avenue Jean Jaurès, Choisy-le-Roi). Des locaux trouvés après mise en relation avec les propriétaires par le service immobilier du Grand-Orly Seine Bièvre. Première plateforme de ce type pour la fondation, elle accueille à l'heure actuelle 8 salariés – 2 supplémentaires vont être recrutés – et fait office de siège régional « insertion et hanploi » en milieu ordinaire.

Insertion social et professionnelle d'adultes handicapés

La Fondation des Amis de l'Atelier gère jusqu'à présent 78 établissements et services du secteur médico-social, la plupart situés en Ile-de-France. « Des structures à destination des adultes et enfants handicapés, à vocation sociale et personnelle mais aussi professionnelle », précise Sabine Lucot, responsable de la plateforme de Choisy. La fondation dénombre par exemple 8 ESAT permettant l'insertion sociale et professionnelle d'adultes handicapés en « milieu protégé », dont [un à Vitry-sur-Seine](#). Manquait encore une structure pour superviser l'accompagnement en milieu ordinaire.

C'est chose faite avec la plateforme de Choisy-le-Roi. Son développement s'appuie sur le [dispositif Emploi accompagné](#) créé par la loi « Travail » du 8 août 2016, qui prévoit un accompagnement soutenu à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de l'adulte handicapé. Grâce à une réponse à un appel à candidature, « nous avons

été retenus pour accompagner 47 personnes dans le Val-de-Marne, 34 dans les Hauts-de-Seine, et 34 en Essonne. La plateforme de Choisy coordonne cette action sur les 3 départements », explique Sabine Lucot.

Co-construction des projets professionnels

« Nous souhaitons mettre rapidement en activité les personnes accompagnées afin de les remobiliser, de leur redonner un rythme, et de co-construire leurs projets professionnels à partir d'expériences concrètes. Il s'agit souvent de personnes qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, sont éloignées de l'emploi, et/ou qui ont une urgence de travail, pour de multiples raisons. Mais elles ont aussi une vraie volonté de se sociabiliser. Et nous sommes convaincus que le travail entre dans leur processus de rétablissement », poursuit Sabine Lucot.

Actions de sensibilisation

Avec cette nouvelle plateforme, sa responsable entend ainsi « créer une dynamique positive et intensive ». Et une dynamique globale : des actions de sensibilisation seront menées dans les prochaines semaines. Une journée dédiée au lancement du « Club Hanployeurs » est programmée le 17 octobre 2019. Elle veut fédérer les employeurs déjà engagés sur la thématique du handicap et mobiliser ceux qui rencontrent des difficultés pour recruter. Parmi les autres actions prévues, un « [DUO2](#) » aura lieu le 19 novembre 2019 : il s'agit d'une journée d'accueil de salariés « valides » dans les ESAT. Enfin, un job dating inversé est programmé le 21 novembre 2019.

« Alors que la loi qui a modifié l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés entrera en vigueur en 2020, et qu'il existe des solutions à coût zéro pour les entreprises, notre priorité est aujourd'hui de construire des partenariats avec ces entreprises et d'accompagner l'insertion de personnes en milieu professionnel ordinaire », conclut Sabine Lucot.

Contact

Le bail a été signé début juin et l'emménagement a eu lieu cet été. La toute nouvelle [plateforme « insertion et hanploi »](#) en milieu ordinaire de la [Fondation des Amis de l'Atelier](#) est implantée sur 80 m² au sein de la tour Orix (14-16 avenue Jean Jaurès, Choisy-le-Roi). Des locaux trouvés après mise en relation avec les propriétaires par le service immobilier de l'EPT. Première plateforme de ce type pour la fondation, elle accueille à l'heure actuelle 8 salariés – 2 supplémentaires vont être recrutés – et fait office de siège régional « insertion et hanploi » en milieu ordinaire.

La Fondation des Amis de l'Atelier gère jusqu'à présent 78 établissements et services du secteur médico-social, la plupart situés en Ile-de-France. « Des structures à destination des adultes et enfants handicapés, à vocation sociale et personnelle mais aussi professionnelle », précise Sabine Lucot, responsable de la plateforme de Choisy. La fondation dénombre par exemple 8 ESAT permettant l'insertion sociale et professionnelle d'adultes handicapés en « milieu protégé », dont [un à Vitry-sur-Seine](#). Manquait encore une structure pour superviser l'accompagnement en milieu ordinaire.

C'est chose faite avec la plateforme de Choisy-le-Roi. Son développement s'appuie sur le [dispositif Emploi accompagné](#) créé par la loi « Travail » du 8 août 2016, qui prévoit un accompagnement soutenu à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de l'adulte handicapé. Grâce à une réponse à un appel à candidature, « nous avons <https://www.grandorlyseinebievre.fr/information-transversale/actualites/travailleurs-handicapes-une-plateforme-dinsertion-en-milieu-ordinaire-a-choisy-le-roi-525?>

été retenus pour accompagner 47 personnes dans le Val-de-Marne, 34 dans les Hauts-de-Seine, et 34 en Essonne. La plateforme de Choisy coordonne cette action sur les 3 départements », explique Sabine Lucot.

« Nous souhaitons mettre rapidement en activité les personnes accompagnées afin de les remobiliser, de leur redonner un rythme, et de co-construire leurs projets professionnels à partir d'expériences concrètes. Il s'agit souvent de personnes qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, sont éloignées de l'emploi, et/ou qui ont une urgence de travail, pour de multiples raisons. Mais elles ont aussi une vraie volonté de se sociabiliser. Et nous sommes convaincus que le travail entre dans leur processus de rétablissement », poursuit Sabine Lucot.

Avec cette nouvelle plateforme, sa responsable entend ainsi « créer une dynamique positive et intensive ». Et une dynamique globale : des actions de sensibilisation seront menées dans les prochaines semaines. Une journée dédiée au lancement du « Club Hanployeurs » est programmée le 17 octobre. Elle veut fédérer les employeurs déjà engagés sur la thématique du handicap et mobiliser ceux qui rencontrent des difficultés pour recruter. Parmi les autres actions prévues, un « [DU02](#) » aura lieu le 19 novembre : il s'agit d'une journée d'accueil de salariés « valides » dans les ESAT. Enfin, un job dating inversé est programmé le 21 novembre.

« Alors que la loi qui a modifié l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés entrera en vigueur en 2020, et qu'il existe des solutions à coût zéro pour les entreprises, notre priorité est aujourd'hui de construire des partenariats avec ces entreprises et d'accompagner l'insertion de personnes en milieu professionnel ordinaire », conclut Sabine Lucot.

Contact

Sabine Lucot, responsable de la plateforme « insertion et hanploi » (Choisy-le-Roi) de la Fondation des Amis de l'Atelier – s.lucot@amisdelatelier.org



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aérogare
Cedex

☎ 01 78 18 22 22